



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/49/17  
8 juin 2006

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Quarante-neuvième réunion  
Montréal, 10 – 14 juillet 2006

**RETARDS DANS LA PRÉSENTATION DES TRANCHES ANNUELLES**

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

## Aperçu

1. Ce document est déposé pour faire suite à la décision prise lors de la 47<sup>e</sup> réunion d'inclure à l'ordre du jour des prochaines réunions une rubrique distincte portant sur les retards dans la présentation des tranches annuelles et le décaissement des fonds pour les tranches et les obligations (décision 47/50, par. d). Cette demande d'une rubrique distincte résulte d'une série de propositions de tranches annuelles retardées qui ont entraîné des retards dans les virements de fonds et dans l'obligation de financer les activités requises pour les tranches annuelles. Cette rubrique doit permettre au Comité exécutif d'encourager les pays et les agences concernées à redoubler d'efforts pour proposer les tranches annuelles dès que possible et à résoudre les difficultés associées au respect des dates d'échéance des tranches annuelles.
2. Lors de sa 48<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a examiné plusieurs propositions de révision des dates d'échéance pour la présentation des tranches annuelles. Il a accepté de modifier les dates d'échéance des tranches annuelles pour sept accords pluriannuels. La modification éventuelle de cinq autres dates d'échéance a été reportée à la 49<sup>e</sup> réunion dans l'attente des lettres confirmant l'acceptation des modifications par les pays (décision 48/15, par. c).
3. Ce document traite des retards des tranches annuelles dont la présentation était prévue à la 49<sup>e</sup> réunion ainsi que des cinq demandes en attente depuis la 48<sup>e</sup> réunion et il soumet des recommandations à l'examen du Comité exécutif.

## **Retards des tranches annuelles (tranches dont la présentation est prévue à la 49<sup>e</sup> réunion)**

4. Dix-sept tranches annuelles devaient être proposées à la 49<sup>e</sup> réunion. Quatre tranches n'ont pas été proposées et elles se répartissent comme suit : ONUDI (2), Banque mondiale (1) et Allemagne (1).
5. Les tranches annuelles des accords suivants n'ont pas été proposées à la 49<sup>e</sup> réunion par manque de temps pour la préparation du rapport de vérification : Libye CFC (ONUDI) et Macédoine CFC (ONUDI). Dans les deux cas, l'agence a indiqué qu'il avait été impossible d'obtenir des informations mises à jour en temps pour cette réunion.
6. La tranche annuelle du projet d'élimination des CFC en Argentine n'a pas été proposée par la Banque mondiale parce que la Banque attend l'autorisation du Gouvernement de l'Argentine pour présenter la requête de tranche annuelle.
7. Par sa décision 48/15 b), le Comité exécutif avait accepté de reporter la date d'échéance pour l'accord pluriannuel sur le bromure de méthyle au Kenya, à la deuxième réunion de l'année (à savoir la 49<sup>e</sup> réunion). Toutefois, l'Allemagne a précisé que la tranche serait proposée à la 50<sup>e</sup> réunion seulement, avec le projet du PNUD correspondant.

## Demandes de modification des dates d'échéance pour les tranches annuelles des accords pluriannuels

8. Comme c'était le cas avant la 48<sup>e</sup> réunion, les agences d'exécution et les pays concernés ont été priés de proposer au Comité exécutif des dates d'échéance révisées pour les tranches annuelles. Tel qu'exigé, ils ont fourni des raisons au Comité exécutif pour obtenir l'acceptation des modifications. Dans la plupart des cas, la demande de modification de la date d'échéance découle du besoin de temps additionnel pour compiler les informations requises afin de finaliser le rapport de vérification sur la consommation du pays durant l'année précédente. Le tableau 1 regroupe les modifications proposées et les données concernant les dates d'échéance actuelles pour toutes les tranches annuelles d'accords pluriannuels approuvés qui n'ont pas encore été proposées.

Tableau 1

### DEMANDES DE MODIFICATIONS DES DATES D'ÉCHÉANCE POUR DES ACCORDS PLURIANNUELS

Pays	Agence	Titre du projet	Tranches	Modification proposée	Raison de la demande de modification	Présentation à la 49 <sup>e</sup> réunion
Bangladesh	PNUD	Plan national d'élimination des SAO	2007 attendue en 2007	Deuxième réunion	Avoir le temps nécessaire pour terminer la vérification de la performance durant l'année précédente.	Demande de déblocage de toutes les tranches à la 52 <sup>e</sup> réunion.
Bangladesh	PNUE	Plan national d'élimination des SAO	2007 attendue en 2007	Deuxième réunion	Avoir le temps nécessaire pour terminer la vérification de la performance durant l'année précédente.	Demande de déblocage de toutes les tranches à la 52 <sup>e</sup> réunion
Liban	PNUD	Plan national de gestion de l'élimination des substances du Groupe 1 de l'Annexe A (CFC)	2007 attendue en 2007	Deuxième réunion	Avoir le temps nécessaire pour terminer la vérification de la performance durant l'année précédente.	Lettre reçue.
Ile Maurice	Allemagne	Mise en œuvre d'un plan de gestion de l'élimination finale des SAO	2005	Troisième réunion	Absence des fonds nécessaires pour la prochaine tranche.	L'Allemagne a précisé que les termes de la lettre du Gouvernement "plus tard en 2006", signifiait la troisième réunion de l'année.
Lesotho	Allemagne	Plan de gestion de l'élimination finale des CFC	2005	Troisième réunion	Absence des fonds nécessaires pour la prochaine tranche.	L'Allemagne a précisé que les termes de la lettre du Gouvernement "plus tard en 2006", signifiait la troisième réunion de l'année.

9. Le Comité exécutif pourrait approuver les modifications mentionnées ci-dessus.

## RECOMMANDATIONS

10. Le Comité exécutif pourrait :

- a) prendre note des informations sur les tranches annuelles des accords pluriannuels, remises au Secrétariat par l'Allemagne, le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale et contenues dans le document sur les retards dans la présentation des tranches annuelles (UNEP/OzL.Pro/ExCom/49/17);
- b) accepter les dates d'échéance modifiées pour des tranches annuelles précises, tel qu'indiqué au tableau 1 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/49/17;
- c) prendre note que 13 des 17 tranches annuelles pour des accords pluriannuels ont été présentées à temps pour la 49<sup>e</sup> réunion;
- d) prendre note qu'il faudra envoyer des lettres pour les tranches annuelles suivantes dont la présentation était prévue à la 49<sup>e</sup> réunion, demandant les raisons du retard, et encourageant les agences d'exécution et les gouvernements concernés des pays visés à l'article 5 à proposer ces tranches annuelles à la 50<sup>e</sup> réunion :

<b>Pays</b>	<b>Agence</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Tranche annuelle</b>	<b>Raison du retard</b>
Argentine	Banque mondiale	Plan d'arrêt de la production de CFC	2006	En attente de l'autorisation du Gouvernement.
Kenya	Allemagne	Transfert technologique menant à l'élimination du bromure de méthyle pour la fumigation des sols dans toutes les autres productions horticoles	2006	Doit être présentée avec le projet correspondant du PNUD.
Libye	ONUDI	Plan national d'élimination	2006	En attente du rapport de vérification.
Macédoine	ONUDI	Plan de gestion de l'élimination finale des CFC	2006	En attente du rapport de vérification.

-----